



(11) **EP 2 306 084 A3**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(88) Date de publication A3:
06.07.2011 Bulletin 2011/27

(51) Int Cl.:
F21V 31/03^(2006.01) F21W 101/10^(2006.01)

(43) Date de publication A2:
06.04.2011 Bulletin 2011/14

(21) Numéro de dépôt: **10012331.4**

(22) Date de dépôt: **30.09.2010**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME RS

(71) Demandeur: **Valeo Vision**
93012 Bobigny Cedex (FR)

(72) Inventeurs:
• **Puente, Jean-Claude**
93190 Livry Gargan (FR)
• **Roucoulès, Christine**
95170 Deuil La Barre (FR)
• **Albou, Pierre**
75013 Paris (FR)

(30) Priorité: **30.09.2009 FR 0956779**

(54) **Dispositif d'éclairage et/ou de signalisation pour véhicule automobile**

(57) Dispositif d'éclairage et/ou de signalisation pour véhicule automobile comprenant :
- une chambre close (1) destinée à recevoir au moins une source lumineuse (6);
- une première ouverture (8) communiquant entre l'inté-

rieur et l'extérieur de ladite chambre (1); et
- un moyen de déshumidification (10) à l'extérieur de ladite chambre et agencé par rapport à la première ouverture (8) pour extraire l'humidité de l'air avant que cet air n'entre dans ladite chambre par cette première ouverture.

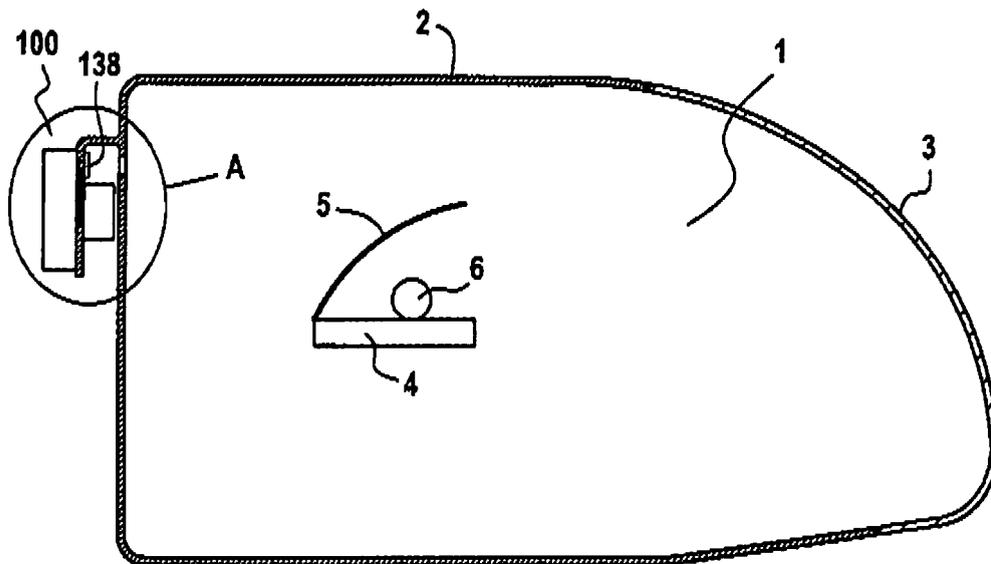


FIG.2

EP 2 306 084 A3



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 10 01 2331

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	EP 2 020 569 A2 (ODELO GMBH [DE]) 4 février 2009 (2009-02-04) * colonne 1 - colonne 10; figures 1-7 * -----	1-11,14, 15	INV. F21V31/03
X	DE 10 2007 057056 A1 (HELLA KGAA HUECK & CO [DE]) 28 mai 2009 (2009-05-28) * page 1 - page 7; figure * * -----	1,6,8,9, 14	ADD. F21W101/10
Y	EP 0 859 188 A2 (VOLKSWAGEN AG [DE]; HELLA KG HUECK & CO [DE]) 19 août 1998 (1998-08-19) * colonne 1 - colonne 7; figure * * -----	1-11,14, 15	
Y	DE 102 27 565 A1 (VOLKSWAGEN AG [DE]) 8 janvier 2004 (2004-01-08) * page 1 - page 3; figures 1,2 * -----	1-11,14, 15	
Y	DE 102 13 680 A1 (HELLA KG HUECK & CO [DE]) 9 octobre 2003 (2003-10-09) * colonne 1 - colonne 7; figures 1-7 * -----	1-11,14, 15	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			F21V
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 4 février 2011	Examineur Stirnweiss, Pierre
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

1
EPO FORM 1503 03.02 (P04C02)



REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt les revendications dont le paiement était dû.

- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû ainsi que pour celles dont les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):
- Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

voir feuille supplémentaire B

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.
- Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:
- Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

1-10, 14, 15

- Le présent rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications (Règle 164 (1) CBE)



**ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B**

Numéro de la demande
EP 10 01 2331

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

1. revendications: 1-10, 14, 15

Dispositif de type Peltier utilisé pour condenser l'air dans un dispositif d'éclairage ou de signalisation. Evacuation des condensats.

2. revendications: 11-13

Dispositif d'absorption d'humidité par un matériau absorbant. Régénération du matériau par chauffage dudit matériau.

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 10 01 2331

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

04-02-2011

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 2020569	A2	04-02-2009	DE 102007036486 A1	05-02-2009
DE 102007057056	A1	28-05-2009	AUCUN	
EP 0859188	A2	19-08-1998	AUCUN	
DE 10227565	A1	08-01-2004	AUCUN	
DE 10213680	A1	09-10-2003	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82